

L'Écho du Griot

Janvier 2025

N° 30

Bulletin communal de Sainte-Reine



Le mot du maire

*Comme à l'accoutumée, votre *Echo du Griot* se prête à son exercice favori, d'allers et retours entre le passé et le présent.*

Considérant que l'avenir se construit à la condition d'être en phase avec ses racines, notre commune ne peut qu'aller de l'avant.

En effet, l'article relatif aux « paysans au grand cœur » nous encourage plus que jamais, dans un monde éminemment instable, à cultiver et faire fructifier notre solidarité de proximité.

Les moments partagés tout au long de l'année (apéro des habitants, repas des aînés, galette, réunions publiques...), les animations proposées par le Comité d'animation (fête du four de Routhennes, vide-greniers...) montrent que l'esprit du « vivre ensemble » est toujours aussi vif.

L'équipe municipale vous remercie sincèrement.

Philippe Ferrari

Dans ce numéro

- Ma prime Adapt'
- Le four d'Épernay
- Qui squatte l'église ?
- Des paysans au grand cœur...
- Le recensement 2025
- SaxBack ensemble
- La commune vous offre l'apéro
- Corine & Jean-Luc
- Jessica & Mathieu
- La déchetterie mobile
- Le repas des aînés
- Autour du four de Routhennes
- Le vide-greniers
- La sainte-Agathe
- Halloween
- Cérémonie du 11 novembre
- Le SSIAD
- La galette
- On l'appelait Bibi...
- La SSALSa
- Opération Cerces - Bauges 2024
- Des histoires de poteaux...
- Un nouveau technicien forestier
- La forêt communale de Sainte-Reine
- La chapelle d'Épernay - projet d'aménagement
- Les travaux d'enfouissement
- La magie de Noël
- La parade des tracteurs





Depuis le 1^{er} janvier 2024, *MaPrimeAdapt'*, aide financière lancée en 2024 par le gouvernement, permet aux personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap de financer les travaux d'adaptation de leur logement afin de leur permettre de rester chez elles et de bien vieillir à domicile. En favorisant l'adaptation des logements, cette prime contribue à réduire le risque de chutes, à améliorer l'accessibilité et à renforcer le sentiment de sécurité des bénéficiaires.

Cette aide vient remplacer les trois aides qui existaient jusque-là pour l'adaptation du logement des personnes âgées soit *Habiter facile* de l'ANAH, *Habitat et Cadre de vie* de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (Cnav) et le *crédit d'impôt d'autonomie* afin de simplifier les démarches des usagers.

MaPrimeAdapt' propose plusieurs types de soutien financier pour différents types de travaux, parmi lesquels :

- le remplacement de la baignoire par une douche de plain-pied,
- l'installation de barres d'appui et de sièges de douche
- la pose de rampes d'accès,
- l'élargissement des portes pour faciliter le passage des fauteuils roulants,
- l'installation de systèmes de télésurveillance ou d'alarme,
- le renforcement de l'éclairage dans les zones à risque de chute,
- l'amélioration de l'isolation thermique pour garantir une température agréable en toute saison,
- l'installation de volets roulants électriques...

Tout ce qui leur permettra de sécuriser leur logement, de leur apporter du confort et de renouveler leur autonomie.

Je peux bénéficier de *MaPrimeAdapt'* si :

- J'ai 70 ans ou plus ou bien j'ai entre 60 et 69 ans et je suis en situation de perte d'autonomie sous condition de GIR (Groupe Iso-Ressources 1 à 6 correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée),
- J'ai un taux d'incapacité supérieur à 50 % ou bien je bénéficie de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH),
- Je suis propriétaire de mon logement ou locataire du parc privé,
- Je possède des revenus annuels inférieurs à 25 000 €,

Procédure de demande :

Les personnes intéressées doivent déposer un dossier de demande comprenant des devis détaillés des travaux à réaliser ainsi que des justificatifs de leur situation personnelle et financière.

Le dossier est ensuite examiné par l'ANAH qui décide de l'attribution de la prime en fonction de la nature des travaux et des ressources du ménage.

Le montant de l'aide accordée varie selon mes revenus :

◇ ils sont inférieurs à 20 593 € :

MaPrimeAdapt' couvre jusqu'à 70 % des coûts des travaux, dans la limite d'un plafond de 22 000 €.

◇ ils se situent entre 20 593 € et 25 000 € :

MaPrimeAdapt' couvre jusqu'à 50 % des coûts des travaux, dans la limite d'un plafond de 22 000 €.

Exemple :

Je suis une personne âgée de 70 ans, propriétaire de mon logement et mon revenu fiscal de référence est inférieur à 20 593 €.

Je peux bénéficier d'une aide de 70 % du coût total des travaux, dans la limite de 22 000 €.

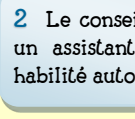
Si le coût total des travaux est de 10 000 €, je recevrais une aide de 7 000 €.

AV

LES ÉTAPES DE MON PARCOURS



1 Je contacte un conseiller *France Rénov'* au 0 808 800 700 ou l'*ASDER* 124 Rue du Bon Vent 73094 Chambéry au 04 79 85 88 50



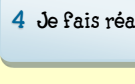
2 Le conseiller me met en relation avec un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) habilité autonomie



Je réalise avec l'AMO mon diagnostic logement autonomie pour déterminer mon projet de travaux et mon plan de financement



3 Je dépose mon dossier en ligne ou au format papier



4 Je fais réaliser mes travaux par un artisan



5 Je reçois le versement de ma subvention par virement bancaire

BON À SAVOIR

MaPrimeAdapt' est cumulable avec les aides locales et les aides à la rénovation énergétique

Le four d'Épernay

Les premiers fours à pain ont plus de 4 000 ans ! Bien que celui d'Épernay ne puisse prétendre à un tel âge, il reste un témoin précieux du passé. Ramassé, rustique, comme une église romane miniature, sa résistance et son excellent entretien l'ont protégé de l'usure et du temps.

Chaque année, en juillet, les habitants le font revivre l'espace d'une journée, se rappelant ainsi la vie d'antan et les petits plaisirs simples de la vie. Sa mise en chauffe, cette opération qui reste quand même affaire de spécialiste, nécessite un bon nombre de fagots de bois blanc.



Arrivé à température, le four est nettoyé de ses cendres. Puis c'est le moment de l'enfournement des quiches, des pizzas, des tartes, des brioches mais aussi des flans de toutes sortes que chacun avait apporté ! Attention ! Que surtout aucun plat ne glisse de la pelle...

L'averse matinale n'avait pas freiné les participants et l'apéro a été pris autour du four en attendant la fin de cuisson. Le partage du banquet campagnard a eu lieu dans la grange de Philippe, bien installé à l'abri du soleil et au frais. Un bon moment de convivialité qui a duré jusque tard dans l'après-midi.

Rendez-vous est pris pour le début de juillet 2025, en espérant que la date ne soit pas repoussée pour cause d'élections.

AV

Qui squatte l'église ?

Saviez-vous que l'église située au chef-lieu cache en son sein une biodiversité insoupçonnée ? Ce lieu de culte abrite une étonnante variété de plantes, d'insectes, d'oiseaux, et même de mammifères, faisant de ses murs un véritable sanctuaire pour la faune locale.

Côté ouest, une colonie d'abeilles noires a élu domicile depuis de nombreuses années. Lorsque leur espace devient trop exigu, elles essaient pour trouver un nouveau refuge. L'entrée est située dans un interstice entre un renfort métallique et la pierre, témoignant de leur adaptabilité.

Les murs de pierre offrent aussi des abris sûrs pour plusieurs espèces d'oiseaux. Les moineaux y trouvent des terrains de jeu idéaux, tandis que des couples de mésanges y établissent leurs nids. À l'est, au niveau du chœur, une cavité dans le mur extérieur, vestige de la construction d'origine, accueille chaque année un couple de faucons crécerelles (ou *koblètes* en patois). Ce petit rapace diurne, mesurant entre 30 et 40 cm, privilégie les hauteurs pour nidifier. Plutôt que de bâtir un nid, il préfère les cavités naturelles, d'où il peut aisément repérer ses proies. Lézards, petits rongeurs, et insectes composent son menu, qu'il chasse avec précision grâce à sa technique de vol stationnaire. Avec leur plumage brun-roux moucheté, leur tête aux reflets gris et leurs yeux perçants, les faucons crécerelles sont faciles à identifier. En juillet 2024, deux des quatre petits prêts à quitter le nid ont été photographiés, perchés au bord de leur abri. Protégé depuis 1972 en France, ce gracieux rapace est un emblème de la richesse naturelle de nos territoires.

Mais les oiseaux ne sont pas les seuls habitants insolites de l'église ! Des lézards se fauillent ici et là, et les murs abritent une véritable ménagerie de mammifères. Des souris explorent les hauteurs, grimpant parfois jusqu'à plusieurs dizaines de mètres pour se nourrir de papillons ou des restes laissés par les oiseaux. Il n'est pas rare non plus que des fouines, des martres ou des chauves-souris aient élu domicile sous les toits. Ces dernières, discrètes et silencieuses, ne se montrent qu'à la nuit tombée.

Ainsi, l'église, bien plus qu'un simple monument, se révèle être un havre de vie pour une faune variée et souvent méconnue, un rappel précieux de l'interdépendance entre patrimoine et nature.



Deux jeunes
faucons crécerelle
prêts à l'envol

AV

Des paysans au grand Cœur

Le 1^{er} septembre 1939, l'Allemagne nazie envahit la Pologne, déclenchant ainsi la guerre.

En France, c'est la mobilisation générale, tous les hommes en âge d'être soldats doivent se tenir prêts pour partir au front.

Le 22 juin 1940, après la défaite militaire de la France face à l'Allemagne, l'armistice est signé par le Maréchal PÉTAÏN. Son gouvernement débute une politique de *collaboration* active avec l'Allemagne nazie. Notre pays est divisé en deux zones : une zone libre au sud et une zone occupée par les troupes allemandes au nord dont Paris fait partie. Dès octobre, le gouvernement de l'État français, dit *Régime de Vichy*, instaure un *statut des Juifs* les mettant à l'écart de la société française : ils n'ont plus le droit d'exercer certaines professions.

Dès 1941, ayant pris conscience, des risques de rafles et d'arrestations encourus aussi par les enfants, les œuvres sociales juives n'ont plus qu'un seul objectif : les sauver. Elles ajoutent, à leurs actions d'assistance, le placement clandestin dans des familles d'accueil françaises.

En zone occupée, l'ordonnance allemande du 29 mai 1942 oblige les juifs, à partir de l'âge de six ans, à porter une étoile jaune sur leurs vêtements. Cette obligation prenant effet dès le 6 juin, les familles juives doivent acheter et coudre ces étoiles avant cette date. Quelques semaines plus tard, sous la pression de l'occupant allemand, les enfants n'ont plus le droit d'entrer dans les jardins publics, de fréquenter les piscines ou d'aller en colonies de vacances. Les élèves continuent à être admis dans les écoles élémentaires et les lycées mais l'accès à l'université est limité. Les adolescents sont exclus des écoles professionnelles.

À partir de juillet, les lieux publics leur sont interdits : piscines, musées, théâtres, cabines téléphoniques, jardins publics... et la rafle du Vél d'Hiv choque la population qui en est témoin. Jusque là, l'exclusion des Juifs ne suscitaient guère de réactions. De nombreux parisiens prennent alors conscience de la gravité des lois antijuives et ont des réactions de solidarité. Des voisins, des amis décident de venir en aide aux familles persécutées. Des réseaux de sauvetage se créent. Laïcs, catholiques, protestants ou musulmans vont permettre la survie de nombreux enfants juifs parisiens.

Soucieux d'assurer leur sécurité, Meilech et Henia EIZIK-



Christophe, Christine & Mélissa font connaissance avec Jean-Pierre à Paris



1943 - Bernard, Alexandrine & Jean-Pierre à Épernay

MAN confient leurs jeunes enfants, Léon-Bernard et Jean-Pierre, à l'OSE (Œuvre de secours aux enfants).

C'est ainsi que dès 1942, séparés de leur famille, ils se retrouvent à l'Institut Saint-Raphaël, à Moissac (Tarn-&-Garonne) puis à Beaulieu (Hérault). Mais, à la fin de l'année 1943, toutes les maisons de l'OSE doivent fermer pour éviter l'arrestation de leurs pensionnaires. Il a fallu leur trouver des familles d'accueil...

Munis de faux papiers, Léon-Bernard (devenu simplement Bernard), 11 ans, et Jean-Pierre, 9 ans, sont accueillis à Sainte-Reine, au village d'Épernay par la famille GAUDIN. Cette famille est composée par Joseph et Alexandrine, leur fille Denise, leur fils Georges-Laurent, sa femme Odette et Raymond âgé de quelques mois. En plus d'être forgeron et maréchal-ferrant, c'étaient de modestes agriculteurs qui vivaient dans une maison qui ne comportait que 2 chambres.

Afin de ne pas attirer l'attention, les enfants vont vivre au rythme de cette famille qui va à l'église le dimanche matin et aux vêpres le dimanche après-midi. Comme les autres, ils suivent les cours de catéchisme avec le curé JORENS. Ils découvrent la vie à la campagne alors qu'ils ne connaissaient que la ville.

Ils sont admis à l'école communale sous le nom de famille ENTREMONT. M. GAUDILLAT, l'instituteur, note sur le registre matricule leur entrée le 3 janvier 1944 et leur départ le 2 mai de la même année. Bernard y est mentionné comme un "élève très intelligent" et Jean-Pierre comme un "élève assez intelligent mais dissipé". (Selon le témoignage de Bernard, ils étaient bien traités. Ils n'apprennent qu'après la guerre que certains villageois savaient que ces petits parisiens étaient juifs mais, tous, avaient gardé le silence !).

Suite à l'armistice signé par les Italiens, le 8 septembre 1943, les troupes allemandes envahissent la Savoie qui est sous haute surveillance. Elles passent la région au peigne fin, à la recherche de juifs cachés, de résistants ou de déseigneurs du STO.

Le 1^{er} mai 1944, vers 5 heures, une unité de SS s'abat sur le village d'Épernay. Les Allemands cognent à toutes les portes pour sortir les habitants du lit... Ils emmènent des

Des paysans au grand Cœur (suite)

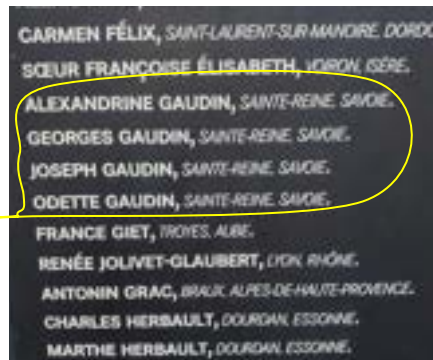
personnes au café BOLLARD, les questionnent, en brutalisant certains puis, en fin de journée, fusillent froidement 7 personnes étrangères au village (des bûcherons espagnols ou italiens, 1 maçon, 1 lieutenant agent de liaison sous couvert de travailleur agricole...). Ils libèrent les habitants retenus sur place depuis le matin et mettent le feu au café après avoir pillé l'habitation.

La famille GAUDIN aura eu le temps de dissimuler les deux petits réfugiés sous une meule de foin.

Le lendemain, sentant l'insécurité, Georges-Laurent, emmène les 2 enfants chez les religieuses de Saint-Pierre d'Albigny et prévient son contact de l'OSE. Quelques jours plus tard, ils sont intégrés à un groupe de jeunes de 4 à 15 ans escorté par Marianne COHN (dont c'est le 9^{ème} convoi) afin de passer clandestinement en Suisse. Mais le 31 mai, ils sont arrêtés à la frontière.

Le groupe est emprisonné à Annemasse dans une aile de l'hôtel Pax, transformée en prison de la Gestapo. Les enfants y sont "accueillis" avec un gros sac de bonbons mais aucun n'en prendra !

Jean DEFFAUGT, le maire de la ville, multiplie les pourparlers avec le commandant de la Gestapo et réussit à se faire confier tous les enfants, leur évitant la déportation. L'accompagneuse (22 ans) refuse son aide afin d'éviter des



Extrait du Mur des Justes à Paris



Jean-Pierre & Odette se retrouvent à Épernay

représailles sur les enfants. Elle sera malheureusement assassinée par la milice française.

La ville est libérée le 18 août et tous les enfants juifs sont transférés à Genève puis envoyés dans des organisations juives qui veilleront à leur réinsertion.

Après la guerre, Bernard et Jean-Pierre reprendront contact avec leurs sauveurs de Sainte-Reine et garderont des liens avec leurs descendants.

En 1953, en même temps qu'elle créait à Jérusalem le mémorial de *Yad Vashem* consacré aux victimes de la Shoah, la Knesset (le parlement d'Israël) décide d'honorer *les Justes*, ces personnes qui, au péril de leur vie, de celles de leurs proches et sans demande de contrepartie, ont procuré une aide véritable à une ou plusieurs personnes juives en situation de danger durant la Seconde Guerre mondiale.

Et c'est en 1963 qu'une commission présidée par un juge de la Cour Suprême de l'État d'Israël est chargée d'attribuer le titre de *Juste parmi les Nations*, la plus haute distinction civile décernée par l'État hébreu à des personnes non juives.

Les personnes sauvées doivent en témoigner par écrit et constituer un dossier complet, si possible, par d'autres témoignages et documents et l'envoyer au Comité français pour *Yad Vashem*. Ces dossiers pré-instruits sont alors transmis à Jérusalem. Ces conditions s'appliquent également aux personnes décédées.

C'est pourquoi, sur l'initiative de Jean-Pierre EIZIKMAN, l'institut *Yad Vashem* de Jérusalem a décerné, le 25 février 1998, à Georges LAURENT (†1979), et Odette GAUDIN et à Alexandrine (†1971) et Joseph GAUDIN (†1955) les parents de Georges, le titre de *Juste parmi les Nations*.

C'est lors d'une cérémonie en présence de Georges SARRE, représentant l'État français, que Raymond GAUDIN et Michèle SIMON, petits enfants et enfants des bénéficiaires ont reçu cette distinction en mars 1999 à Paris des mains de l'ambassadeur israélien. Il leur a remis une médaille spécialement frappée à leur nom ainsi qu'un diplôme d'honneur.

Leurs noms sont inscrits sur le mur d'honneur du Jardin des *Justes parmi les Nations* de *Yad Vashem* à Jérusalem. Ils sont également inscrits dans l'Allée des Justes à Paris près du Mémorial de la Shoah.

Des 77 personnes reconnues *Justes parmi les Nations* de la Savoie, 4 personnes résidaient en Bauges, plus précisément à Épernay ! Dans le massif, d'autres personnes ont été sauvées mais ces dernières n'ont jamais fait les démarches auprès de l'institut *Yad Vashem* pour qu'elles soient reconnues *Justes parmi les Nations*.

AV

Que sont-ils devenus ?

Les parents

- Meilech EIZIKMAN, leur père, né à Tcheskowitz (Pologne), le 24 février 1895.

- Henia née SZTAJNMILER, leur mère, est née le 15 mars 1900 à Lubartow (Pologne). Elle était couturière.

Tous deux résidaient à Paris depuis avant 1922. Ils ont été déportés avec le transport 63 du camp de Drancy (France) à Auschwitz-Birkenau (Pologne) et assassinés dans ce camp d'extermination le 22 décembre 1943.

La fratrie

- Elie EIZIKMAN (dit Daniel MARTIN, son nom d'emprunt pendant la guerre) né le 25 mars 1922 à Paris 12^{ème}, leur frère aîné, était résistant et membre actif de la Sixième-EIF (Sixième Éclaireurs Israélites de France), mouvement qui s'orientait vers le secours aux enfants où il y a tenu un rôle important. Il a renforcé le service des faux-papiers à la fin de l'année 1943 et établit de nombreux contacts avec diverses administrations ainsi qu'avec les commissariats de Limoges, ce qui a permis l'établissement de pièces d'identité. Il a été aidé par Rosa DAVIDSON qu'il épouse le 20 octobre 1944 à Brive. Il est décédé le 2 novembre 2019 à Garches. Pour ses actions, il a obtenu la croix du Combattant, la croix du Combattant volontaire de la Résistance, la croix du Réfractaire, la médaille commémorative de la Guerre 1939-1945 avec barrette en 1946.

- Léon-Bernard EIZIKMAN, né le 29 novembre 1932 à Paris, s'est réfugié en Israël où il a pris le nom de Yoram DEGANI. Il s'occupait des fleurs dans un kibboutz.

- Jean-Pierre EIZIKMAN, né le 19 avril 1934 à Paris 19^{ème}, artiste peintre, est décédé le 13 octobre 2017 à Moret-sur-Loing.

Le recensement

OBLIGATOIRE
Acte civique

CONFIDENTIEL
Résultats anonymisés

DECLARANT
Réponse de l'habitant

Notre commune aurait dû être recensée en janvier 2024 mais en raison de la crise sanitaire liée à la Covid 19, la collecte a été décalée d'un an. Sainte-Reine sera donc recensée cette année du

16 janvier au 15 février 2025.

Des résultats essentiels pour la vie de la commune.
Ils permettent de déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son bon fonctionnement.

Dans le dernier bulletin municipal, la commune avait fait appel à candidature afin de trouver un agent recenseur. Une seule candidate a postulé. C'est Mélissa JUA-REZ, résidant à Épernay, qui, après avoir reçu une formation de la part de l'INSEE, parcourra les rues de nos villages afin de distribuer les documents nécessaires. En images, voici les prochaines étapes du recensement :

Avant la collecte

Mélissa déposera un courrier dans votre boîte aux lettres afin de vous informer de l'imminence de l'opération.

Pendant la collecte

Elle vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Si vous n'avez pas internet, à votre demande, elle vous distribuera des questionnaires papier qu'elle viendra récupérer rapidement. Si vous avez des difficultés, elle pourra vous aider à les remplir.

La commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements



Pour vous, se recenser en ligne c'est :

- ◇ Beaucoup plus simple
- ◇ Beaucoup plus rapide
- ◇ Bien plus économique

Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement

Si besoin, un ordinateur sera mis à votre disposition en mairie le **lundi 20 janvier 2025 de 10 à 12 heures.**

Possible sur :
- Téléphone portable
- Tablette
- PC

Après la collecte

Le maire certifie la bonne exécution de la collecte.



Les questionnaires papiers sont transmis à la direction générale de l'INSEE. Les réponses en lignes sont reçues directement.

Les questionnaires papier sont saisis et les données qui sont confidentielles sont traitées



L'INSEE vérifie les résultats puis les valide

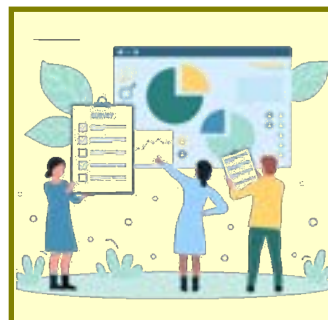
L'INSEE communique les chiffres au maire et au grand public



Plus de renseignements sur www.saintereine73.fr ou sur www.le-recensement-et-moi.fr

AV

Vos données personnelles ?
Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.
Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal
Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données.



Le recensement relève de la responsabilité de l'État :
- l'INSEE l'organise et le contrôle,
- les communes préparent et réalisent la collecte.

SAX BACK ENSEMBLE

Les murs de l'église de Sainte-Reine résonnent encore depuis le passage, le 11 septembre dernier, de *SaxBack ensemble*, un sextuor à vents composé de trois saxophonistes jouant des sept instruments de la famille des saxophones (Nicolas ARSÉNIJEVIC, alto, Antonin POMMEL, ténor, Paul LAMARQUE, baryton), de deux clarinettes jouant de toutes les clarinettes de la plus aigüe à la plus grave (Louise MARCILLAT et Cécilia LEMAITRE SGARD) et d'un saxhorniste (Tom CAUDELLE).

Venu répéter, à Routhennes, chez les parents de Cécilia en vue du Festival international de Besançon, ce talentueux groupe musical qui s'est produit dans les salles les plus illustres de France et du monde nous a offert ce concert. Une prestation de haut vol en l'occurrence qui confirme sa

réputation internationale.

Il nous a proposé un programme mêlant des interprétations de Bach, Sibelius, Prokofiev avec *Romeo & Juliette* ainsi que d'une création avec pour fond les bruits de la ville, une composition moderne et originale.

L'enthousiasme des musiciens était contagieux. Leur façon d'utiliser leurs instruments était en parfaite harmonie avec leurs cœurs et leurs corps tout comme les comédiens qui interprètent une pièce de théâtre. À tour de rôle, ils ont présenté le morceau qui a été joué ainsi l'écoute est devenue plus passionnante et le plaisir plus intense.

Après le concert, ils nous ont offert un moment de partage dans la salle des fêtes où tout le monde était encore sous le charme de leur dernière interprétation *Amsterdam* de Jacques BREL.

Une superbe initiative ! On en redemande... à l'occasion d'une prochaine répétition peut-être ?

AV



Cécilia il y a un an et demi.

Louise : il y a eu un petit concours d'entrée, une petite répétition...

Et d'où vient le nom de votre groupe Sax Back ?

Antonin : C'est un hommage à Adolphe SAX, l'inventeur Belge qui a vécu en France. Il a inventé, au milieu du 19^{ème} siècle, divers instruments de musique dont le plus connu est le saxophone ou encore le Saxhorn. Mais il a aussi beaucoup travaillé sur la technique de la clarinette pour l'améliorer. Il a inventé la clarinette basse, la grande clarinette que vous avez pu voir et écouter ce soir.

Parlez-nous un peu de vos prochains concerts et projets ?

Antonin et Louise : Le 14 septembre nous allons jouer au festival international de musique de Besançon, un des plus anciens festivals de musique classique de France de renommée mondiale. C'est un peu les JO de la musique ! Le 6 octobre nous ferons un concert au Festival Mi Fa Saulnois dans l'Est de la France. Et l'été prochain, nous allons en Asie. Nous avons déjà fait une semaine de concert en Corée au printemps.

Est-ce qu'à l'instar de certains pianistes ou concertistes, vous allez faire un album ?

Louise : Oui cela est prévu pour l'année prochaine. Pour l'instant nous faisons des vidéos pour les réseaux sociaux.

Et qu'est-ce-qui vous a amené à Sainte-Reine ?

Antonin : Tout d'abord, on passe une semaine vraiment géniale ici ! Nous sommes venus ici, car les parents de Cécilia ont une maison à Routhennes et ils nous ont prêté la maison pendant une semaine pour que nous puissions répéter. Il faut dire que Cécilia nous parlait des Bauges depuis un an, en nous disant que c'était magnifique. Je ne sais pas qui sont les voisins mais ils sont très sympas car ils ont dû nous entendre répéter du matin au soir et personne n'est venu se plaindre !

En tout cas nous remercions toutes les personnes qui nous ont permis de jouer ce soir dans cette église et d'être venus nous écouter.

Mélissa

Entrevue avec SaxBack

Tout d'abord merci de nous avoir offert ce concert ce soir. L'objectif de cet échange est nous permettre de vous connaître un peu mieux.

Quelle formation musicale avez-vous ?

Louise : Nous avons tous une formation essentiellement classique. Nous avons tous fait le conservatoire supérieur de Lyon et de Paris et Paul a fait le conservatoire d'Amsterdam. Nous faisons tous de l'orchestre et sommes tous professeurs de musique au conservatoire. Nicolas¹ est professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris depuis cette année. C'est incroyable car c'est la seule classe de saxophone en France. Nous sommes donc tous musiciens de métier.

Nous avons été un peu surpris au début du concert, en effet cela change des concerts que l'on a l'habitude d'entendre dans cette église. Mais nous avons été vite enthousiasmés par votre prestation.

Antonin : En effet, notre ensemble est un peu atypique, c'est le seul ensemble avec cette formation. Un mélange cuivre et bois. Le saxophone est un instrument à vent de la famille des bois parce que son bec possède une anche en bois qui, quand on souffle, vibre et produit le son. C'est le même système que les clarinettes et le Saxhorn qui est de la famille des cuivres.

Comment vous êtes-vous retrouvés à faire ce projet ?

Antonin : C'est un projet qui est né il y a dix ans, au conservatoire, quand nous étions encore étudiants. L'équipe a un peu changé depuis. Du projet d'origine, il ne reste plus que Nicolas et moi. Paul est arrivé il y a 6 ans, Louise et

¹ Nicolas Arsenijevic est l'un des saxophonistes les plus reconnus de sa génération. Diplômé du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris en 2016 dans la classe de Claude Delangle (Licence et Master), il navigue depuis plusieurs années entre création contemporaine, répertoire original pour saxophone, transcriptions, musique traditionnelle des Balkans ou encore théâtre musical.

La Commune vous offre l'apéro !

Le 10 septembre 2022, au Chef-lieu, M. Philippe FERRARI, maire de la commune, lançait son tout premier *Apéro des habitants*, entouré de membres de son équipe municipale, d'une bonne dose de convivialité et d'un grand nombre de participants. Un nouveau cocktail était né !

Ce rendez-vous chaleureux a su conquérir les habitants, puisqu'ils étaient de nouveau nombreux à se retrouver le 7 septembre 2024, jour de la Sainte-Reine, pour la troisième édition. Sous un soleil éclatant, après une semaine marquée par la pluie, les participants ont profité de l'ombre apaisante des tilleuls.

La rencontre a débuté par une présentation des travaux en cours et des projets à venir (notamment la rue du Mollaret et le lotissement), suivie d'un petit mot sur le déploiement délicat de la fibre et les poteaux défaillants. Ensuite, le verre de l'amitié a pris le relais autour d'une table généreusement garnie de produits locaux.



Ce moment a été l'occasion pour chacun d'échanger, de faire connaissance avec de nouveaux résidents ou de retrouver des voisins. Dans une ambiance empreinte de bonne humeur, cette journée s'est prolongée jusqu'en fin d'après-midi, les derniers convives quittant les lieux vers 17 heures, témoignant du succès de l'événement.

AV

Corine & Jean-Luc

Après 31 ans de vie commune, la naissance de Léonard et de Clément puis de 2 petits-enfants, Léana et Malia, Corinne GIROUD et Jean-Luc DAMALIX ont décidé de passer devant M. le maire le 3 août 2024.

C'est entouré de leurs familles et de leurs amis qu'ils ont choisi notre commune puisqu'ils possèdent un pied-à-terre à la limite des bois au-dessus d'Épernay. C'est juste un abri de montagne construit en 1970 où ils aiment se mettre au frais dès les grosses chaleurs.

À la sortie de la mairie, une calèche tirée par 2 chevaux les attendait pour les conduire jusqu'à leur refuge en empruntant toutes les voies d'Épernay juste pour le plaisir... Ils étaient suivis par toute la noce motorisée.

Repartis pour un second bail, nous leur souhaitons d'être encore heureux très longtemps !

AV



Jessica & Mathieu

Le samedi 9 novembre 2024, Monsieur le Maire a eu le plaisir d'accueillir Jessica Bug et Mathieu Perrier pour la signature de leur Pacs. Entourés de leurs familles et amis, ils ont célébré cet événement avec beaucoup d'émotion.

Mathieu, originaire d'Épernay et ancien agriculteur, est également conseiller municipal. Jessica exerce le métier d'assistante vétérinaire.

Mais comment leur histoire a-t-elle commencé ? Tout a débuté lorsque Jessica cherchait un four à micro-ondes, et Mathieu a su lui en trouver un ! Ce simple échange a marqué le début d'une belle aventure qui les a conduits à ne plus se quitter. Fin novembre, leur bonheur s'est concrétisé avec la naissance de Mia.

Nous leur adressons nos plus chaleureuses félicitations et leur souhaitons une vie comblée de bonheur !

AV





| PESEES | Kg |
|------------------------------|-----|
| Aérosols | 1 |
| Batteries | 6 |
| Bois | 50 |
| Cartons | 26 |
| D3E | 120 |
| DIB (incinérables) | 420 |
| Gros électroména-ger (Froid) | 26 |
| Huiles minérales | 75 |
| Métaux | 110 |
| Mobilier | 560 |
| Pâteux | 70 |
| Pneus | 10 |

La déchetterie mobile circule dans toute l'agglomération : quartiers ou villages. Ce service vous permet de vous débarrasser de vos encombrants, près de chez vous.

L'automne dernier, elle s'est installée au Chef-lieu le jeudi 19 septembre 2024. Dommage pour les habitants qui travaillaient ce jour-là !

Malgré ce choix effectué par Grand Chambéry, il y a eu 30 passages aux bennes pour un total de 1 474 kg de déchets en tous genres, soit 74 kg de plus que pour la collecte du printemps 2024.

Pour ceux qui n'ont pas pu être présent, elle sera présente sur la commune, toujours au chef-lieu puisque c'est le seul lieu public accessible aux bennes et aux gros véhicules, le **samedi 26 avril** et une autre est déjà programmée pour le **jeudi 18 septembre** prochain. En attendant, vous pouvez toujours emmener vos encombrants à la déchetterie du Châtelard. N'oubliez pas de consulter le site de la mairie où toutes les dates sont inscrites à l'avance afin de vous préparer à la dépose de vos encombrants. Cette information est aussi affichée sur les containers semi-enterrés.

| Déchetterie Le Châtelard | Hiver 01/11 au 30/04 | Été 01/05 au 31/10 |
|--------------------------|----------------------|--------------------|
| Mardi | | |
| Mercredi | 9 h 30 -12 h 30 | 9 h 30 -12 h |
| Vendredi | 14 h -17 h | 14 h - 19 h |
| Samedi | | |

Fermée : lundi, jeudi, dimanche et jours fériés.

AV

Le repas des aînés

Le 17 novembre 2024, la commune a organisé le traditionnel repas des aînés, destiné aux *Rompagnis* âgés de plus de 60 ans. Cette journée conviviale a offert à chacun l'occasion de partager un agréable moment autour d'une table gourmande.

Chaque année, cet événement est un temps fort pour renforcer les liens entre les participants dans une ambiance chaleureuse et festive. Comme l'a rappelé Monsieur le Maire, ce rendez-vous vise à hono-



rer nos aînés et à préserver ces précieux moments d'échange. Il était accompagné des membres du conseil municipal, fidèles à la tradition, qui se sont impliqués activement en salle pour assurer le service et veiller au bien-être des convives. Cette édition a réuni 45 participants.

Le repas, savamment préparé par Nadine du restaurant *La Halte des Bauges* à Bellecombe, a ravi les papilles avec un menu composé d'une terrine de foie de volaille, d'un paleron de porc confit et d'un trio de desserts, sans oublier le plateau Baujus, le tout sublimé par une sélection de vins et digestifs pour certains.

L'animation musicale, orchestrée par Philippe Fournier et son accordéon, a largement contribué à la réussite de cette journée. Entre chansons et pas de danse, nos aînés ont pleinement profité de cette belle ambiance.

Cet après-midi festif a pleinement atteint son objectif : offrir un moment de joie et de partage, réchauffant les cœurs à l'approche des fêtes de fin d'année.

AV

Autour du four...

Le four de Routhennes

Le comité d'animation a organisé un repas partagé autour du four, place des Peï-rionds, à Routhennes le dimanche 20 octobre 2024.

Le concept était simple : chacun apporte un plat à faire cuire, on discute en attendant la cuisson, on boit un verre offert par le comité puis chaque personne s'installe à table ou pas et se sert au gré de ses envies.

Le Comité avait fait pétrit sur place, façonné et cuit une fournée d'environ 40 pains qui ont été mis à la vente. Les pizzas, les tartes, les brioches se sont succédé. Un moment d'amitié qui a réuni une quarantaine de personnes sur la place du village.

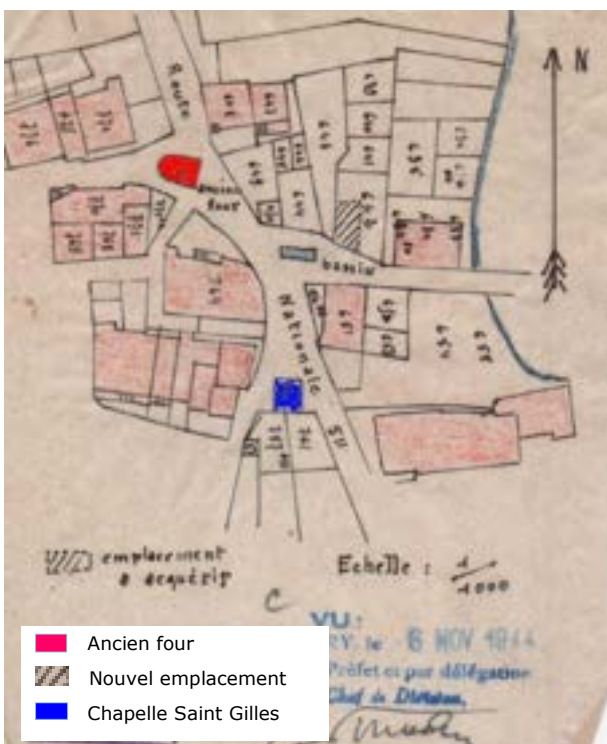
Selon les archives communales, un four était déjà présent à Routhennes en 1861 puisque le conseil municipal de l'époque a décidé d'effectuer des travaux de réfection de la voûte.

Il était construit à l'intersection de la rue Froide avec la RD 911. En février 1895, son état de délabrement est tel que les habitants demandent à ce qu'il soit réparé puisqu'il est impossible d'en faire usage.

En 1906, le conseil municipal prend des dispositions afin que les matériaux employés à sa réfection soient de bonne qualité et les réparations correctement exécutées.



La famille Gaudin (Diogon) pose devant l'ancien four (avant 1946)



En 1911, on parle de l'achat d'un terrain afin de déplacer ce four qui gêne la circulation.

Ce n'est qu'en avril 1924 que la commune achète un bâtiment en ruines avec dépendances et cour dans le but d'avoir un bel emplacement pour un lavoir public et un four banal au centre du hameau.

En 1936, afin d'élargir la route, le conseil décide de démolir le four qui formait un étranglement de la chaussée comme le montre le plan ci-dessous établi en 1944.

Mais ce n'est que 10 ans plus tard que son remplaçant voit le jour, plus au sud devant la fruitière. Puis, avec les chemins goudronnés qui ont permis le passage du bou-

langer, il est tombé en désuétude dans les années 1950-1960.

Il a fonctionné le temps de la fête des Peï-rionds, de 1976 à 1993 et, depuis, quelques habitants l'utilisent régulièrement.

Il a été restauré en 2005 avec le concours de bénévoles de la commune. Un spécialiste de la restauration des fours à pain a effectué la repose de la voûte. 2020 a vu sa toiture refaite à neuf et l'ancien lavoir qui le côtoyait a été démoli. Ce dernier a été remplacé par un petit bâtiment accolé.

AV



**2005-restauration du four actuel.
À droite le lavoir (démoli en 2020)**

Le vide greniers

Ce 28 juillet 2024, pour la deuxième édition du vide-greniers organisé par le Comité d'Animation de Sainte-Reine, une quinzaine d'exposants s'était installée sur la place de l'église. La plupart s'était regroupée sous les tilleuls afin de profiter de l'ombre puisque l'été avait enfin daigné arriver...

Tout au long de la journée, de nombreux visiteurs ont défilé. L'ouverture a vu l'arrivée des brocanteurs puis ce sont les chi-



neurs, les collectionneurs ou les habitués de tous âges qui, œil averti ou pas, ont trouvé leur bonheur. Avec de vieux objets, de la vaisselle, des livres, des objets de décoration, de l'outillage, des jouets, des vêtements..., chacun a pu repérer l'objet recherché ou faire un achat coup de cœur sans oublier les traditionnels marchandages ! Tout au long de la journée, les membres du comité ainsi que les bénévoles ont eu de l'ouvrage pour accueillir et satisfaire les appétits de tout le monde, boissons et petite restauration au menu.

AV

Et si on retournait à La
Halte des Bauges pour la
sainte-Agathe ?

Oh ! OUI...

Inscriptions
avant le 25 janvier
avec vos coordonnées sur
admin@saintereine73.fr
ou auprès d'Annie ou de Marine



8 février 2025
12 h 00

Halloween

C'est bien connu, les enfants aiment se faire peur et il existe des frayeurs amusantes...

Le 31 octobre 2024, la fête d'Halloween a été monstrueuse à Sainte-Reine. Accompagnés de quelques parents, pas moins de 16 enfants et ados, grimés et costumés en citrouilles, monstres, fantômes ou sorcières se sont donné rendez-vous chacun dans leurs villages respectifs. Ils ont déambulé dans les rues,

récoltant des bonbons en très grande quantité. Ils n'ont pas eu besoin de jeter des sorts aux habitants qui étaient tous accueillants et généreux en remplissant leurs paniers de ces friandises tant convoitées.

La tournée finie, les petits monstres des deux villages se sont retrouvés à la salle de fêtes pour le partage du butin, tout en dégustant quelques biscuits et bonbons bien sûr...

Mais d'où vient la fête d'Halloween ?

Halloween aurait son origine dans la fête païenne celtique de *Samhain* ou *Samonios*.

Cette fête était célébrée par les Celtes (*Keltoi* pour les Grecs, *Galli* pour les Romains), ces groupes indo-européens qui ont migré en vagues successives vers l'ouest et le sud de notre continent (aux environs de l'an 1000 avant J-C. avec une nouvelle vague vers 500 avant

J-C.) où ils se sont établis. Peu à peu, ils se sont fondés avec les populations autochtones.

Selon leur croyance, les esprits des morts revenaient la nuit du 31 octobre (fin de leur année lunaire) au 1^{er} novembre. Pendant cette courte période, le monde des vivants pouvait passer dans le monde des morts et les morts dans celui des vivants. Des feux étaient allumés pour les chasser et protéger les vivants. C'était l'occasion de célébrations particulières agrémentées de nombreux festins.

Les Celtes vivant en Gaule (Parisii, Allobroges, Ruthènes...), nos ancêtres, fêtaient le début de leur année calendaire mais la tutelle de l'empire romain qui dura plus de trois siècles en a éteint progressivement les feux.

AV

Cérémonie du 11 novembre

Lundi 11 novembre 2024, journée de Mémoire par excellence, la municipalité invitait la population à commémorer le 106^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918 qui a marqué la fin des combats de la Première Guerre mondiale.

Cette cérémonie en hommage à tous les Morts pour la France s'est déroulée devant notre Monument aux Morts en présence des maires de Sainte-Reine et d'École, des anciens combattants, des élus et de la population des deux communes puisque nous sommes réunis sous le même drapeau.

Après le mot de bienvenue, la lecture des textes officiels, le dépôt de gerbe réalisé conjointement par les deux maires, Melissa et Lison ont effectué l'appel aux morts pour les 33 *rompagnis* et les 50 *écoulans* qui ont donné leur vie. S'en est suivie la minute de silence. Nous remercions

Co-line, Tatiana et Malo-

ry pour leur interprétation de *La Marseillaise*, reprise par l'assemblée, ainsi que Nathan pour avoir porté le drapeau.

Puis l'ensemble des participants a été invité à prendre rapidement un petit café avant d'aller rejoindre Lescheraines pour la cérémonie cantonale.

AV



Le S.S.I.A.D.

Le Service de Soins Infirmiers à domicile pour personnes âgées des Bauges s'agrandit !

Une extension de territoire et de capacité

Géré par la Fondation ALIA, le Service de Soins Infirmiers à Domicile (S.S.I.A.D.) est un établissement médico-social à but non lucratif, agréé par l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.).

Il est un des acteurs du maintien à domicile. Il accompagne des personnes âgées, sur leur lieu de vie personnel.

Le service a été créé en 2007, avec une capacité de 15 places et une zone d'intervention de 14 communes sur le cœur des Bauges : Aillon-le-Jeune, Aillon-le-Vieux, Arith, Bellecombe, Doucy, Ecole, Jarsy, La Compôte, La Motte-en-Bauges, Le Châtelard, Le Noyer, Lescheraines, Saint-François-de-Sales et Sainte-Reine.

En juillet dernier, le S.S.I.A.D a bénéficié de l'octroi par l'A.R.S. de 12 places et de 6 communes d'intervention supplémentaires : Les Déserts, Saint-Jean-d'Arvey, Thoiry, La Thuile, Puygros et Curienne.

Cette extension se met en place de façon progressive depuis fin septembre 2024.

De ce fait, **le service est actuellement en phase de recrutement** afin d'étoffer son équipe et recherche encore un (ou une) aide-soignant idéalement domicilié sur l'une des nouvelles communes d'intervention.

Les missions du service



Le S.S.I.A.D. contribue au maintien et au soutien à domicile des personnes en perte d'autonomie, en complément des autres professionnels avec lesquels il travaille en étroite collaboration (comme les auxiliaires de vie et les professionnels libéraux médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes...).

Les professionnels soignants du service prodiguent des soins d'hygiène et de confort (aide à la toilette simple ou toilette au lit pour les personnes les plus dépendantes), l'aide à l'habillage, des aides au lever, la pose des bas de contention, la prévention des escarres, la surveillance des paramètres comme la tension artérielle, la préparation des piluliers et l'aide à la prise du traitement médicamenteux, et réalise des actions d'éducation à la santé. En partenariat avec les infirmiers libéraux, il réalise des soins techniques infirmiers (prise de sang, pansements, injections ...).

Le service apporte également une aide et des conseils pour la mise en place d'aides techniques (lit médicalisé, lève-malade, chaise de douche ou autre matériel d'ergonomie ...) pour sécuriser le quotidien et le cadre de vie de la personne



En 2024,
l'EHPAD Maurice PERRIER a
fêté ses 30 ans !

accompagnée en lien avec les kinésithérapeutes, ergothérapeutes, pharmaciens....

Le nombre de passage du SSIAD est déterminé avec la personne concernée et sa famille, en fonction des besoins et des possibilités du service.

En lien avec le médecin traitant du bénéficiaire qui effectue la prescription de la prise en charge, le service participe au suivi de l'état de santé. Les interventions sont prises en charge par l'assurance maladie.

Le S.S.I.A.D. n'effectue pas l'entretien du logement, les courses ou la préparation du repas. Cette mission relève d'autres acteurs du maintien à domicile et de l'aide à la personne, mais avec qui le service travaille en lien et en complémentarité (comme l'ADMR par exemple).

Le S.S.I.A.D. s'adresse plus particulièrement :

- aux personnes de plus de 60 ans malades en perte d'autonomie,
- aux personnes de moins de soixante ans en situation de handicap,
- aux personnes adultes de moins de 60 ans atteints d'une maladie chronique grave et invalidante.

Ses locaux sont situés dans l'enceinte de l'EHPAD Maurice PERRIER au Châtelard.

Depuis début novembre, le service a également une antenne de proximité à Saint-Jean-d'Arvey (locaux dans la Maison des Associations, à côté de la mairie).

L'équipe actuelle est composée d'une infirmière coordinatrice, d'une infirmière référente, de 6 aides-soignantes et d'une secrétaire.

Pour tout renseignement, merci de contacter le service par mail :

ssiad.bauges@fondationalia.fr

ou par téléphone au

04 79 54 9974

Pour l'équipe,

Annie JUSTET

Infirmière coordinatrice



**Toute l'équipe municipale
cherche ses rois & ses reines...**

LA GALETTE

11 janvier 2025
15 h 00
Salle des fêtes

Retardataires...
encore une chance de vous inscrire sur
admin@saintereine73fr
avant le 6 janvier 2025

Le coin des lecteurs

On l'appelait Bibi

Si je vous dis qu'il fut une époque où la cour de la ferme de mes cousins avait la visite de nombreux curieux. Pourtant, délimitée par un jardin, une *loge*, le *nan* sans oublier le creux à fumier, elle ne se singularisait pas vraiment des autres cours de ferme du village. Nous pouvions y croiser quelques animaux de basse-cour, un chien, des chats, quelques tarines, un cheval : rien de franchement exceptionnel pour l'époque. Alors, vous vous demandez peut-être, ce qui, sans attirer les foules, pouvait susciter cette soudaine curiosité ?

Un jour, de bon matin, en revenant de *sous la Fresse*, mon cousin Marcel fit la rencontre d'un petit animal abandonné par sa mère. Alertée par des aboiements de chiens rodant dans les parages, elle avait dû les attirer, pour les éloigner de son petit ; c'est du moins, ce qui nous avait semblé le plus vraisemblable. L'ayant mis dans un sac ou porté sur ses épaules, je ne sais plus, il le ramena à la maison. Certains de nos anciens doivent déjà avoir une petite idée de l'animal en question.

Pour vous mettre sur la voie, nous dirons qu'il s'agissait d'un mammifère ruminant, de la famille des Bovidés. Adulte, il mesure environ 70-80 cm au garrot. Le pelage clair en été devient sombre et dru en hiver. Mâles et femelles se ressemblent beaucoup, les principales différences se situent au niveau de la corpulence. La femelle est plus fine que le mâle (mais ceci ne devrait surprendre personne !). Les cornes, d'environ 25 cm de long, en forme de crochet, sont davantage recourbées chez le représentant de la gent masculine. A ce stade, tous les chasseurs l'auront reconnu !

Si nous abordons son mode de vie, que pouvons-nous en dire ? Sa période de reproduction se situe en novembre et décembre. Les mâles se livrent à des combats et des courses spectaculaires pour courtiser les femelles (mais sont-ils les seuls ?). À la fin du printemps, les femelles s'isolent pour mettre bas, en mai ou juin. Ils partagent leur temps entre quartiers d'été et quartiers d'hiver, alternant forêt, prairies d'altitude, zones rocheuses. Ils se nourrissent, suivant la saison, d'herbe, de jeunes rameaux, de lichens, qu'ils ruminent au cours de la journée. Bien qu'ils puissent fréquenter des altitudes très élevées, ils ne sont pas pour autant des hôtes inconditionnels de la haute montagne. Maintenant, tous les randonneurs l'auront identifié.

Encore quelques informations ? Contrairement à l'idée que l'on s'en fait souvent, ils préfèrent la partie pastorale de la montagne, vivant surtout au-dessus de la limite des arbres, en zone d'éboulis ou d'herbage. En hiver, ils descendent en forêt là où il y a moins de neige. Que dire d'autre ? Ses prédateurs s'en prennent surtout aux jeunes. Nous citerons : le chien errant, l'aigle, le renard et le lynx. Il faut dire que l'adulte est très rapide et doué d'une grande agilité, le rendant difficile à attraper. Vous donnez votre langue au chat, moi pas ! Franchement, cela devient trop facile, je viens de vous donner la réponse.

Une fois arrivé à la ferme, ce petit animal apeuré, pris assez vite ses marques : *petit à petit l'oiseau fait son nid*, ne dit-on pas ? Même la relation avec la gardienne du troupeau de tarines ne posa pas trop de problème. Haut sur pattes, il ne fut pas sans surprendre, par ses accélérations fulgurantes, Lisette, la sympathique chienne de la maison. La pauvre, elle avait du mal à suivre : *ça la changeait des vaches !* Dans un premier temps, la principale



préoccupation de la famille était de le nourrir, ce fut mon cousin Bernard qui prit les choses en mains. Pour lui donner le biberon, il était le plus assidu. Il y avait un côté touchant dans la relation entre cet homme plutôt bourru et ce petit animal gracile. Un coin lui avait été aménagé dans la grange pour la nuit. Il était le *chouchou* des petits et des grands, adopté par toute la famille.

Comme vous pouvez le constater sur le cliché, il avait été nécessaire de lui mettre un collier. Après une courte période d'adaptation réciproque entre les différents utilisateurs du lieu, il fut possible de le laisser en liberté dans la cour. Reconnaissons que le sujet était assez turbulent, sa principale activité étant de courir dans la cour en sautant les marches permettant d'accéder à la *loge*. Si d'un côté trois marches nous en donnaient l'accès, à l'autre extrémité il y en avait une dizaine. Bien vite, le jeu favori de *Bibi* fut de s'entraîner à sauter les marches en faisant le tour de la cour *à fond la caisse*. Pour lui c'était chose facile car, comme tous ses congénères, il était doté des caractéristiques anatomiques et physiologiques adaptées à la survie en montagne. La taille de son cœur, très volumineux par rapport à son corps (350 g contre 250 g pour celui de l'homme) permet la circulation d'un sang très riche en globules rouges palliant ainsi à un taux d'oxygène réduit en altitude. Dans ces conditions, sortir de la maison réclamait de la prudence afin d'éviter toute collision avec ce satané petit chamois.

Petit à petit, par le bouche à oreille, la nouvelle de sa présence se propagea dans le village puis aux alentours. Et tout doucement les visiteurs se firent plus nombreux. N'exagérons rien, ce n'était pas la foule mais quand même... Par exemple, montant de la plaine, nous avions de fréquentes visites de notre cousin de Saint-Pierre avec quelques-uns de ses amis.

La fréquentation des humains lui avait peut-être été salutaire à un moment de sa jeune vie, mais elle était un handicap insurmontable pour retrouver une vie normale dans la réserve. Réintégrer un animal parmi les siens reste un défi. Au contact de l'homme, trop de réflexes inadaptés à la vie dite sauvage, perturbent le développement du caractère. De l'avis des gardes-chasse, il n'était donc pas possible de le remettre en liberté dans son milieu naturel.

Après quelques mois passés en notre compagnie, il fut transféré dans le vaste parc forestier du château de Chambord, parc entièrement clos d'une superficie de plus de 5 000 ha. C'est en 1519 que la construction de ce magni-

Le coin des lecteurs (suite)

-fique château débuta et pour se constituer un domaine de chasse à sa mesure, François I^{er} acquit des terres agricoles jouxtant un massif forestier. Près 2 500 ha de terres agricoles, quelques bosquets et des landes servant de pâturages furent ainsi annexés. En 1645, Gaston d'Orléans augmenta la superficie du domaine et fit achever la construction de son mur d'enceinte. Dans ce milieu naturel préservé, il n'est pas rare de croiser cerf, biche ou sanglier mais je pense que la présence d'un chamois a dû surprendre plus d'un *résident* de cette grande réserve, l'une des plus grandes d'Europe ? Le sanglier, très prisé par le fougueux Maréchal de Saxe qui aimait le chasser, fut jugé indésirable par les princes de Bourbon-Parme. Aux environs des années *cinquante*, le mouflon de Corse fut introduit dans cette *réserve* afin d'y constituer des populations destinées à repeupler diverses régions montagneuses dont notre cher massif des Bauges.

À l'occasion de la visite de Bernard BILLOUD et de sa sœur

Château de Chambord



Françoise cet été, le souvenir laissé par ce fameux *Bibi* a ressurgi, prouvant que son éphémère présence avait marqué bien des esprits et laissé une trace tenace dans les mémoires.

Jean-Pierre Simon

La SSALSa

La SSALSa (Sécurité Sociale Alimentaire Locale en Savoie) va être expérimentée sur les 14 communes des Bauges ainsi que sur celles de La Ravoire, Saint-Baldoph, Barbezaz, Challes-les-Eaux, Saint-Jeoire-Prieuré. Elle est mise en place par La Caisse d'allocations familiales de la Savoie et la MSA Alpes du Nord, avec le concours de l'association *La Monnaie Autrement* (Elef).

Si cette expérimentation est concluante, elle pourra se pérenniser dans le temps et être étendue à d'autres territoires de la Savoie.

Concrètement, c'est quoi ?

Il s'agit d'une dotation mensuelle de 90 € dont la monnaie locale numérique de l'expérimentation s'appelle l'*Elef*^A, (Elef alimentaire).

Cette allocation mensuelle sera constituée d'une épargne des bénéficiaires qui adhéreront à ce dispositif et d'un complément servi par la CAF ou la MSA dont les montants varieront en fonction du quotient familial.

Ce montant est à dépenser en produits alimentaires exclusivement, dans le réseau de producteurs et de distributeurs partenaires de *La Monnaie Autrement*.

Il n'y aura pas de plafond de ressources.

À qui s'adresse SSALSa ?

Pour la Caf :

- aux familles ayant au moins deux enfants à charge

Pour la MSA :

- aux familles avec au moins un enfant,
- aux jeunes de 18 à 25 ans,
- aux retraités bénéficiaires de l'ASPA (allocation de solidarité pour personnes âgées).

Que faire pour en bénéficier ?

Vous n'avez aucune démarche à faire auprès de la CAF ou de la MSA.

Toutes les personnes éligibles seront contactées directement deuxième quinzaine de janvier 2025, par courriel de la CAF ou courrier de la MSA.

Chaque bénéficiaire, qui fera le choix d'entrer volontairement dans l'expérimentation pour une période d'un an, devra



s'engager avant le 25 février 2025.

Pourquoi une sécurité sociale alimentaire locale ?

Ce projet expérimental est né de la volonté commune de s'inscrire dans la continuité des politiques de solidarité et de résilience alimentaire menées par la CAF et la MSA. Il a une triple vocation :

- Aider les familles éligibles à accéder à une alimentation de qualité dans une démarche de développement local et de changement des pratiques alimentaires,
- Apporter un soutien au pouvoir d'achat des familles,
- Apporter un soutien à l'émergence des circuits courts et de l'agriculture locale, en lien avec les programmes alimentaires territoriaux.

Au total, sur une année pleine, le montant servi sera de 1 080 € par adhérent, avec une aide annuelle de la CAF ou de la MSA qui pourra aller de 360 € à 720 € selon la situation financière des bénéficiaires appréciée par le quotient familial. Les montants mensuels seront versés à compter de juin 2025 et jusqu'à juin 2026.

Ce projet est unique en France. C'est la première fois que des organismes sociaux contribuent à une forme de sécurité sociale alimentaire en versant une aide sous la forme de monnaie locale numérique.

Le lancement du dispositif est prévu début juin 2025.

Cerces-Bauges 2024

L'exercice militaire grandeur nature **Cerces-Bauges 2024** s'est déroulé dans notre massif du 18 au 22 novembre dernier. Cet entraînement, qui revient chaque année dans les Bauges, a pris une ampleur particulière cette année en raison des tensions internationales. L'objectif : permettre aux militaires de se préparer à toute éventualité de conflit.

Organisé par l'état-major de la **27^{ème} Brigade d'Infanterie de Montagne (BIM)**, cet exercice met en valeur l'expertise unique de cette unité capable d'intervenir dans des reliefs escarpés et des conditions climatiques extrêmes. Plusieurs régiments et bataillons de l'Armée de Terre ont été mobilisés :

- le **7^{ème} BCA** (Bataillon de Chasseurs Alpins), basé à Vercors, compte environ 1 000 soldats répartis en six compagnies actives (combat, éclairage, appui, commandement et logistique) ainsi qu'une compagnie de réserve.

- le **13^{ème} BCA** implanté à Chambéry, regroupe 1 200 soldats répartis en sept compagnies, dont celles dédiées au combat motorisé, à l'éclairage, à l'appui, au commandement, à la logistique et à la réserve.

- le **2^{ème} REG** (Régiment Étranger de Génie), basé à Saint-Christol-d'Albion dans le Vaucluse, se compose de 920 soldats. Ce régiment excelle dans les interventions en zones de combat, avec des capacités allant du soutien des troupes à la sécurisation des zones, et peut, avec peu de moyens, construire un pont en urgence où cela s'avère nécessaire.

- la **27^{ème} CCTM** (Compagnie de Commandement et de Transmissions de Montagne), stationnée à Vercors, a également participé à l'exercice.

Dans des conditions hivernales particulièrement exigeantes, 1 000 militaires, 300 véhicules blindés, des poids lourds, des véhicules légers, trois hélicoptères et des drones ont pris part à cet. Ces forces se sont déployées sur notre territoire, depuis le Col du Frêne jusqu'à Bellecombe et Leschaux, en passant par le Col des Prés, sillonnant nos routes, chemins et sentiers. Leur mission était de libérer un pays envahi par une armée de force égale, en repoussant l'ennemi vers le nord pour *libérer les Bauges*

La première étape de cet exercice a consisté à organiser un commandement de niveau brigade tout en restant discret et difficile à atteindre. Pour cela, l'état-major a mis en place une chaîne de commandement innovante avec trois postes de commandement (PC) : un PC conception, situé à l'arrière, responsable de l'élaboration des ordres, et deux PC conduite, légers, mobiles et agiles, placés à l'avant, au plus près des sous-



Les militaires au Chef-lieu



groupements tactiques interarmes. Cette organisation a permis de garantir une permanence du commandement tout en facilitant la mobilité des troupes face aux nouvelles menaces du champ de bataille. L'échelon brigade a également partagé un système d'information et de commandement commun avec ses troupes tactiques, permettant une compréhension rapide et une conduite efficace des opérations.

À Sainte-Reine, le PC arrière, composé de 22 officiers et soldats, était équipé de 3 véhicules blindés (VAB), d'un camion et de 3 véhicules 4x4. Grâce à des moyens de communication modernes (radios, ordinateurs et téléphones satellites), ce PC a assuré une liaison continue avec les postes de terrain.

Les conditions hivernales, avec des températures très basses, ont mis les troupes à l'épreuve, mais notre commune leur a ouvert sa salle des fêtes, où les militaires ont trouvé refuge. Ils nous ont vivement remercié pour cet accueil. Ils ont également pris le temps de rencontrer les enfants après l'école, leur faire découvrir leur métier et leurs véhicules, chaque enfant recevant une boîte de rations.

Cerces-Bauges 2024 (suite)

La 27^{ème} CCTM a joué un rôle crucial dans l'exercice, en surmontant les obstacles géographiques et en assurant la couverture radio sur l'ensemble du massif. Les transmetteurs de montagne ont utilisé des points hauts pour garantir une couverture radio optimale, facilitant ainsi la coordination des différentes unités sur le terrain, comme les chasseurs alpins, les sapeurs légionnaires, les artilleurs de montagne et les cavaliers des cimes.

Les déplacements en terrain difficile ont également posé des défis logistiques. Pour franchir le Chéran, entre Ecole et La Compôte, une compagnie de sapeurs légionnaires du 2^{ème} REG a construit un pont BAILEY en 12 heures seulement.

L'assemblage de ce pont mobile, relativement simple grâce à l'utilisation de boulons et d'étriers, a débuté par la pose d'un tapis de sol pour consolider la berge. Tronçon après tronçon, le pont a été déplié et poussé lentement sur la brèche, en veillant à ne pas dépasser le point d'équilibre. L'opération rappelle un véritable jeu de Meccano grandeur nature, avec des pièces lourdes pouvant être portées à bras. Au final, aucun sapeur n'a eu les pieds mouillés !

Ce pont, capable de supporter jusqu'à 40 tonnes, a permis de démontrer la capacité de franchissement rapide de 4 véhicules Serval, des blindés 4x4 bardés de technologies, pesant entre 15 et 17 tonnes en fonction de leur chargement, et pouvant transporter jusqu'à huit personnes en plus des deux membres d'équipage.

Parallèlement, deux autres compagnies du 2^{ème} REG ont mené des opérations de déminage et des actions coup de poing, soutenues par la section de renseignement et d'intervention opérationnelle.

Dans un contexte de bataille, la logistique est essentielle : sans elle, la victoire est rapidement compromise. La section logistique du 7^{ème} BCA a pour mission de soutenir les unités déployées et de faciliter le travail des troupes combattantes à l'avant. Pour accomplir cette mission, elle déploie un PC de zone de ravitaillement et transport, composé d'un secteur de ravitaillement et d'un secteur transport. En montagne, les moyens logistiques traditionnels atteignent rapidement leurs limites. Afin de surmonter ces contraintes, la section recourt à un savoir-faire ancestral : l'utilisation de mules. Ces animaux robustes et agiles peuvent accéder là où les véhicules ne peuvent se rendre. Grâce à elles, il est possible de transporter des charges lourdes, telles que



Un Serval traverse le pont Bailey



vivres, munitions, armement ou matériel de campement. Cette méthode, alliant tradition et efficacité, reste un atout précieux pour assurer le soutien logistique en terrain montagneux.

Après trois jours de manœuvres dans des conditions hivernales rigoureuses, l'exercice a continué sur le grand champ de tir à Valloire, où les militaires ont combattu avec des balles réelles.

Cet entraînement annuel permet aux troupes de maintenir leur expertise, de renforcer leurs capacités mentales et de se préparer à d'éventuelles interventions futures. Il a renforcé la coordination entre les unités et mis à l'épreuve leurs compétences dans des environnements exigeants, consolidant ainsi leur préparation opérationnelle.

La 27^{ème} BIM, commandée par le Général CASTAR, est une brigade légère d'urgence régulièrement déployée en opérations extérieures, comme lors de la sécurisation des JO de Paris l'été dernier.



Transport par une mule

Des histoires de poteaux...

Mais pas que...

"La fibre optique a l'avantage d'être plus performante, plus économe en énergie et plus résiliente aux aléas climatiques que le réseau cuivre"! La société SER TPR a réalisé les travaux d'enfouissement des réseaux fibre depuis Lescheraines jusqu'au col du Frêne. L'arrivée de la fibre nous promettait "monts & merveilles" et, depuis son installation, beaucoup ont déchanté!

L'Écho du Griot n° 29 de juillet dernier vous relatait l'incident du **30 mars 2024** qui avait couché 12 poteaux télécom et, depuis d'autres incidents, qui ont mis les Bauges à genoux...

Dans la matinée du **7 août 2024**, une semi-remorque s'est renversée à l'entrée de Routhennes. Elle était chargée de transporter du gravier depuis la carrière de Bellecombe-en-Bauges jusqu'au chantier du Lyon-Turin en Maurienne. Incident mécanique, allait-elle trop vite? La remorque s'est couchée sur la chaussée vidant son chargement, le tracteur s'est soulevé et est retombé. Le chauffeur s'en est sorti un peu *sonné* mais indemne. Bien entendu, un poteau chargé des fils télécom et fibre a été cassé! Donc plus de réseau de téléphonie et d'internet dans les Bauges!

La circulation a été détournée par le chemin de Charge! Grosses difficultés pour les camions qui devaient prendre un virage à presque angle droit surtout pour un grumier qui, après maintes manœuvres a rejoint la RD sans encombre le matin. Il en a été autrement pour son voyage de l'après-midi. Au niveau de l'oratoire de la Vierge, son chargement a accroché les fils télécom et fibre d'un poteau qui penchait allègrement vers la chaussée ce qui a entraîné la chute de 6 poteaux bois jusqu'à l'embranchement avec le chemin des Carres. Les techniciens d'Orange ont été promptement sur place mais le retour à la normale ne s'est pas effectué rapidement pour tout le monde! Après plusieurs semaines d'appels répétés de la part de l'équipe municipale auprès des opérateurs de téléphonie, les liaisons ont finalement été rétablies. Seul bémol: les câbles défectueux sont restés à terre!

Dans l'après-midi du **29 août**, un grumier a décroché les fils du téléphone à l'entrée d'Épernay sûrement sans s'en rendre compte!

Un moment après, un camping-car qui passait n'a pas vu les fils qui pendaient à cause du soleil qui faisait face. Le dessus de la cabine a été arraché. Heureusement cet accident n'a fait aucun blessé mais les habitants qui était encore alimenté par le cuivre n'ont plus eu de connexion téléphonique ni d'Internet.

Le **1^{er} septembre**, un fort coup de vent a couché un poteau téléphonique contre la façade d'une maison à Routhennes. Heureusement, pas de coupure: les fils n'ont pas cédé. Mais la rubalise posée en attendant a empêché la propriétaire d'accéder à son jardin. Ce poteau était déjà indiqué *pourri* depuis quelques années! Son remplacement a mis certain temps avant d'être effectué. Le jeudi **26 septembre**, coupure



des communications vers 15 h 00 due au sectionnement d'un fil traînant sur la chaussée, au-dessus de Routhennes. Résultat: encore un arrêt des transmissions pour les Bauges-devant!

Depuis des mois, la municipalité n'a eu de cesse d'appeler l'attention des opérateurs de la téléphonie et de la fibre optique (Orange, XpFibre et leur noria de sous-traitants...) sur les incohérences des travaux réalisés en dépit du bon sens. Dès qu'ils réparent, les débris ne sont pas enlevés et traînent sur le sol... *Ce n'est pas à moi à le faire!* dit chaque réparateur.

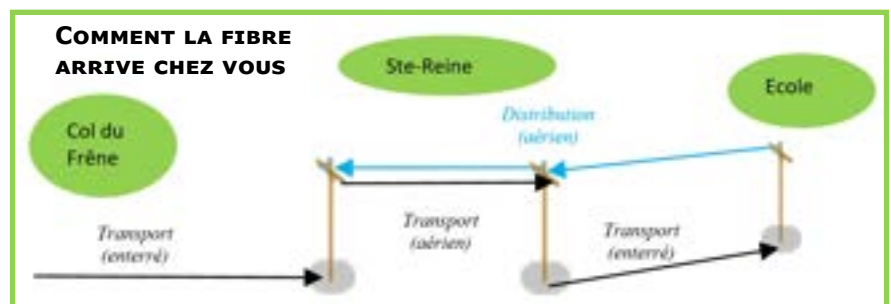
Lors du dernier coup de vent du 21 novembre, il n'y a pas eu d'incident notoire. Est-ce dû à quelques améliorations effectuées après une énième réunion avec les opérateurs? Il faut dire, en effet, que la commune n'a pas ménagé ses efforts: interpellations écrites et orales des opérateurs, saisine du Préfet et du Président du Conseil départemental, rencontres avec Orange, SFR et XpFibre...

Pour l'instant, Orange a changé les poteaux cassés qui lui appartenaient, 2 goulottes ont été posées au chef-lieu ainsi que le remplacement de 45 mètres de câble effiloché. A Routhennes, les câbles cuivre, en appui sur les toitures, ont été remontés de 20 cm. c'est peu certes mais suffisant pour éviter les frottements, affirment-ils. La Fibre Orange, traversant un pré, a été rendue au maximum possible soit 1 mètre sur la hauteur.

Par contre, Orange n'a pas la possibilité d'intervenir sur les fils distendus de la Fibre, il va falloir s'adresser à Savoie Connectée.

Suite à ces incidents, Orange a validé un bouclage automatique dans les Bauges passant par Plainpalais et évitant ainsi une coupure de toutes les Bauges. Espérons que cela se mette en place rapidement. De même, XpFibre s'est engagé à utiliser les fourreaux disponibles pour enfouir le transport dans la traversée de Routhennes, allégeant la charge pesante sur les poteaux. Les travaux sont prévus au printemps.

AV



Un nouveau technicien forestier



Bastien DELEPLANQUE, technicien forestier territorial, qui était en poste à Ecole depuis une dizaine d'années, a géré notre forêt communale au sein de l'ONF jusqu'au 31 novembre 2023. Il a repris le poste laissé vacant par le départ à la retraite d'André VINCENT et s'occupe maintenant d'administrer la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage des Bauges (RNCFS).

Depuis le 1^{er} décembre 2023, c'est Joël MOTTARD qui est en charge de la gestion des forêts communales de Sainte-Reine (397 ha), d'Ecole, de Jarsy, de La Compôte et de la forêt départementale de Coutarse (124 ha) soit un total d'environ 1 520 hectares. Sa mission inclut également celle de servir de guide de chasse dans la forêt domaniale de Bellevaux.

AV

La forêt communale de Sainte-Reine

La commune de Sainte-Reine est propriétaire d'une forêt de 397 hectares qui s'étend sur les versants de la vallée. Gérée par l'Office National des Forêts (ONF) dans le cadre du régime forestier, cette forêt remplit plusieurs fonctions essentielles :

1. La production de bois

La forêt se divise en deux types de peuplements :

- les taillis de feuillus constituant près de la moitié de la superficie, sont, majoritairement composés de hêtres, et servent principalement à l'affouage et à la production de bois énergie.

- les futaies irrégulières, l'autre moitié, regroupe des essences variées comme le sapin, l'épicéa, le hêtre et l'érable. Ces bois de qualité sont utilisés dans la construction, notamment pour la charpente.

La gestion forestière respecte un équilibre durable : le volume de bois récolté reste inférieur à la production naturelle, conformément à un plan d'aménagement renouvelé en 2014 pour une période de 20 ans. Le bois est par ailleurs certifié PEFC, garantissant une gestion respectueuse de l'environnement.

2. La préservation de la biodiversité

La forêt abrite une biodiversité riche, en partie grâce à son intégration dans le site Natura 2000 des Hautes-Bauges et sa classification en zone naturelle d'intérêt écologique (ZNIEFF).

Les pratiques de gestion favorisent cette biodiversité : lors des coupes, deux arbres biologiques et un arbre mort sont préservés par hectare. Ces arbres, identifiés par un marquage en triangle inversé, constituent des habitats pour les oiseaux, les champignons et les insectes inféodés au bois mort.



Trous de pivert



Arbre bio

3. La protection de l'eau potable

Grâce à ses propriétés naturelles de filtration, la forêt garantit une eau de haute qualité. Deux zones de captage

protégées, situées aux Barmettes et à Bognon, dépendent directement de cet écosystème forestier.

4. L'accueil et les loisirs

La forêt de Sainte-Reine, comme celles du massif des Bauges, est un élément central du paysage local. Elle est largement fréquentée par les randonneurs, chasseurs, vététistes et cavaliers, offrant un espace de détente et de loisirs pour tous.

5. La prévention des risques naturels

Enfin, la forêt joue un rôle crucial dans la protection contre les risques naturels. Elle agit comme une barrière en retenant les blocs issus des falaises de l'Arclusaz et en freinant les avalanches, assurant ainsi la sécurité des personnes et des infrastructures en aval. Ces fonctions de protection sont intégrées dans les pratiques de gestion spécifiques.

AV

Travaux d'enfouissement

Des travaux d'enfouissement des réseaux ont été engagés pour moderniser la rue du Mollaret et une partie de la rue d'Épernay. Ils concernent le renouvellement des réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et usées, ainsi que l'ensevelissement des réseaux électriques et télécoms. Initialement prévus entre la fin 2024 et août 2025, ces travaux ont finalement commencé dès la deuxième semaine d'octobre au niveau du pont de l'Érie, rue du Mollaret.

La première phase a été confiée à l'entreprise MIDALI qui a avancé rapidement afin d'anticiper les conditions hivernales. Profitant d'une météo favorable, les équipes ont atteint l'intersection avec le Chemin des Frênes en un temps record. Pour accélérer les travaux, la circulation a été interrompue pendant les horaires d'intervention, avec un accès rétabli chaque soir pour les riverains. Cette organisation a permis une progression efficace.



Chaque mercredi, des réunions avec les élus, Alp'Études et l'entreprise MIDALI ont permis un suivi rigoureux des travaux. Le 4 décembre, la nouvelle conduite d'eau potable de la rue du Mollaret a été mise en service.

Les travaux, suspendus durant les fêtes de fin d'année, reprendront, sous réserve de conditions météorologiques favorables, à partir du 6 janvier 2025.

Dans un premier temps, l'entreprise poursuivra les travaux sur la rue d'Épernay. Ensuite, ce sera au tour de l'entreprise GRAMARI d'intervenir pour finaliser le tronçon entre le pont de l'Érie et la RD 911, ainsi que pour effectuer les raccordements annexes.

Ces travaux visent à rendre le futur lotissement *Chez Elie* opérationnel. La pose de l'enrobé sur la chaussée marquera la dernière étape des travaux dont l'achè-



La commune de Sainte-Reine a participé au financement de l'enrobé du chemin de Montanvant à Gratteloup. Il est essentiel de noter que la délimitation entre notre territoire et celui de la commune d'École passe par le centre de ce chemin.



vement est prévu pour 2025.

La Chapelle d'Épernay - Projet d'aménagement



Après la restauration des vitraux et de la toiture de la chapelle d'Épernay en 2022, suivie de l'acquisition de deux parcelles voisines en 2024, la commune prévoit d'aménager cet espace.

Comme l'indique le plan ci-dessus, le projet inclut la création d'une zone d'accueil destinée à la fois aux habitants et aux touristes. Cette zone comprendra une aire de pique-nique ombragée, un espace dédié au jeu de boules – une tradition autrefois courante dans nos villages – ainsi que deux places de parking. Ce lieu a vocation à devenir un espace de détente, de convivialité et de rencontres.

La magie de Noël

Des boîtes aux lettres...

Tout a commencé par l'apparition mystérieuse de boîtes aux lettres rouges, déposées en toute discrétion par des lutins, selon ce qu'on m'a raconté ! Les enfants sages (et même les moins sages...) ont pu y glisser leurs lettres, et le Père Noël, avec beaucoup d'enthousiasme, a pris soin de répondre à chacun de leurs courriers.

Même l'entreprise MIDALI a joué le jeu en rédigeant sa propre lettre. Quelle ne fut pas leur surprise lorsqu'un lutin est apparu, apportant café et biscuits en guise de réponse à leur unique demande !

L'arrivée du Père Noël

Puis, le 20 décembre, la commune a organisé, comme chaque année, son traditionnel arbre de Noël. Le Monsieur à la grande barbe blanche est arrivé vers 16 heures, tirant sa petite charrette remplie de 20 surprises. Il a été chaleureusement accueilli par les enfants, qui attendaient patiemment qu'il appelle leurs prénoms.

Le Père Noël a remis à chaque enfant un cadeau personnalisé, avant de raconter une histoire qui a émerveillé petits et grands.

L'homme au costume rouge et à la barbe blanche a également conté une histoire devant les yeux attendris des petits et des grands.

Dans l'ambiance magique de Noël, tout le monde s'est retrouvé autour d'un goûter généreusement garni de viennoiseries, boissons, jus de fruits, bonbons et chocolats ! Les enfants, de 1 mois à 10 ans, sont repartis le cœur joyeux et les bras chargés de souvenirs.



Les colis gourmands

Instaurée en 2020 à l'occasion des fêtes de fin d'année, la distribution de colis gourmands est devenue une tradition pour les résidents de la commune. Les élus se sont investis pleinement, parcourant rues et ruelles pour livrer ces précieux paquets directement au domicile des bénéficiaires. Cette initiative, empreinte de convivialité et d'échanges chaleureux, contribue à renforcer les liens sociaux, indispensables pour lutter contre



l'isolement.

Chaque année très attendue, cette action a permis de distribuer près de 68 colis garnis de délicieuses gourmandises, sucrées et salées, offrant un véritable moment de plaisir à savourer pendant les fêtes.

AV



Nous félicitons vivement Ninon DUMOULIN pour son titre de vice-championne de France en saut d'obstacles, catégorie poney, lors de l'Open de France 2024 à Lamotte-Beuvron

La parade des tracteurs

Il y a quelques années, une tradition originale a vu le jour en France. Portée par l'esprit festif et la créativité des agriculteurs, elle s'est peu à peu imposée dans plusieurs régions. Cette année, c'est avec fierté qu'elle a fait son entrée dans notre magnifique massif, apportant une lumière particulière à nos villages en cette période de fêtes.

Nos agriculteurs ont métamorphosé leurs tracteurs en véritables œuvres d'art ambulantes, ornées de guirlandes scintillantes, de lumières éclatantes et de décorations festives. Ces imposants engins agricoles, méconnaissables dans leurs habits de fête, ont formé une parade unique en son genre, empreinte de joie et de convivialité.

Ils ont parcouru les routes, traversant une bonne partie des localités du massif. Au son des klaxons, accompagnés de rires et d'applaudissements, ils ont diffusé une ambiance festive irrésistible, enchantant les cœurs des petits comme des grands. Le point d'orgue de cette parade fut leur rassemblement au Châtelard où la magie de Noël semblait avoir trouvé son écrin.

Même le Père Noël était de la fête !

Sur la place, les visiteurs ont pu déguster des produits locaux, des crêpes faites avec le lait et les œufs des Bauges, ainsi que du vin chaud.

Un rendez-vous qui, à n'en pas douter, restera gravé dans les mémoires et deviendra, peut-être, une nouvelle coutume incontournable de nos hivers !

AV



| LE PETIT COLPORTEUR® <i>Plus qu'un service</i> | | |
|---|-------|-------|
| MOIS | JOURS | |
| Janvier | 10 | 24 |
| Février | 7 | 21 |
| Mars | 7 | 21 |
| Avril | 4 | 18 |
| Mai | 2 | 16 30 |
| Juin | 13 | 27 |

Le Broyeur de Grand Chambéry

MISE A DISPOSTION
1^{er} semestre 2025

- du 13 au 26 janvier
- du 24 février au 9 mars
- du 7 au 20 avril
- du 19 mai au 1er juin

Le prêt du broyeur est un service mis en place par Grand Chambéry. Il est disponible sur notre commune une semaine par mois (périodes bleues du calendrier).

Le réserver auprès du secrétariat de mairie.



Hiver 1943 -

Dans la famille BERTIN dit *Pagez*, trois générations : les frères Joseph (le Noir) et Alexandre (le Blanc) ainsi que les cousins Bernard fils de Joseph, Jeanne, fille de Cyprien-Marie (le 3^{ème} frère) et Marcel (7 ans), petit fils de Joseph.

À cette époque pas question d'aller à la messe en tenue négligée...



1950 - Avant les engins modernes, Joseph (le Noir) & Alexandre (le Blanc) BERTIN travaillent avec la scie à refendre.



Un bel arc-en-ciel sur l'Arcaïod

Bienvenue

À Épernay :

* Jessica BUG

* Adrienne LEROY, Isabelle DUFOUR & Ethan SAMPER

* Ghislaine DURAND, Maëlys, Malory & Marie-Ange CRAYE

Au Chef-lieu

* Françoise MONEGER & Thierry GAUDE



À vos agendas

- ◇ 11 janvier 2025
La galette
- ◇ 8 février 2025
Repas de la sainte Agathe
- ◇ 26 avril 2025
Déchetteries mobile

Le carnet

Naissance



*Mia PERRIER née le décembre 2024 à Epagny, 1^{er} enfant au foyer de Jessica BUG et Mathieu PERRIER résidant à Épernay

Bienvenue à ce bébé !



Mariage

*Corine GIROUD & Jean-Luc DAMALIX le 3 août 2024

Vive les mariés !



PACS

*Jessica BUG & Mathieu PERRIER le 9 novembre 2024

Vive les amoureux !

Décès



*Jeannine GAUDIN née BERTIN née le 26 février 1935 à Sainte-Reine décédée le 21 août 2024 à Chambéry

Nous adressons toutes nos condoléances aux familles et aux proches.

L'Écho du Griot n° 30, janvier 2025

Rédacteurs : Philippe FERRARI, Mélissa JUAREZ, Annie JUSTET, Jean-Pierre SIMON, Annie VIBERT.

Mise en page : Annie VIBERT

Impression : Allo Copy - Chambéry

Distribution : Annie VIBERT & Charles

Mairie

561 route de Sainte-Reine
73630 SAINTE-REINE
Tél/Fax 04 79 54 82 45

Messagerie : mairie@saintereine73.fr

Ouverture du secrétariat au public :
- lundi de 10 h 00 à 12 h 00
- jeudi de 16 h 00 à 17 h 50

www.saintereine73.fr